

RETRAITES

En grève et manifestations JUSQU'AU RETRAIT !

Le président Macron continue à écraser les travailleurs et les travailleuses et leurs syndicats de son mépris en refusant d'entendre l'immense mobilisation populaire et syndicale qui s'exprime depuis plus de trois mois.

Il méprise également les élu-es en maltraitant le débat parlementaire pour finir par passer sa loi par le 49-3 (le 11^{ème} en moins d'un an) et la promulguer en catimini quelques heures après sa validation partielle par le conseil constitutionnel.

La loi de réforme des retraites, personne n'en veut ! Elle est inique et injuste, elle frappe particulièrement les femmes et les salarié-es les moins payé-es.

Pour la CGT la retraite peut et doit toujours être à 60 ans, avec un montant minimum à 2000 €.

La mobilisation est massive et ne faiblit pas. C'est par la grève qu'on fera suffisamment pression sur le patronat pour qu'il impose à Macron de retirer sa réforme.

L'intersyndicale reste soudée et appelle à faire du 1er mai 2023 un moment historique de mobilisations.

La CGT appelle les travailleuses et les travailleurs à poursuivre la mobilisation sous toutes ses formes pacifiques notamment avec les temps forts décidés par les territoires et professions les 20 et 28 avril.

Et on continue, jusqu'au retrait !

**Partout, généralisons la grève
jusqu'à l'abrogation de la loi.**

Manifestation, 20 avril : 11h, pl de Bretagne, Rennes
Action pour la santé au travail et les retraites le 28 avril

ET UN 1^{ER} MAI HISTORIQUE

RETRAITES

En grève et manifestations JUSQU'AU RETRAIT !

Le président Macron continue à écraser les travailleurs et les travailleuses et leurs syndicats de son mépris en refusant d'entendre l'immense mobilisation populaire et syndicale qui s'exprime depuis plus de trois mois.

Il méprise également les élu-es en maltraitant le débat parlementaire pour finir par passer sa loi par le 49-3 (le 11^{ème} en moins d'un an) et la promulguer en catimini quelques heures après sa validation partielle par le conseil constitutionnel.

La loi de réforme des retraites, personne n'en veut ! Elle est inique et injuste, elle frappe particulièrement les femmes et les salarié-es les moins payé-es.

Pour la CGT la retraite peut et doit toujours être à 60 ans, avec un montant minimum à 2000 €.

La mobilisation est massive et ne faiblit pas. C'est par la grève qu'on fera suffisamment pression sur le patronat pour qu'il impose à Macron de retirer sa réforme.

L'intersyndicale reste soudée et appelle à faire du 1er mai 2023 un moment historique de mobilisations.

La CGT appelle les travailleuses et les travailleurs à poursuivre la mobilisation sous toutes ses formes pacifiques notamment avec les temps forts décidés par les territoires et professions les 20 et 28 avril.

Et on continue, jusqu'au retrait !

**Partout, généralisons la grève
jusqu'à l'abrogation de la loi.**

Manifestation, 20 avril : 11h, pl de Bretagne, Rennes
Action pour la santé au travail et les retraites le 28 avril

ET UN 1^{ER} MAI HISTORIQUE